



PRÉSENTATION DES CANDIDATS **AU CONSEIL FÉDÉRAL**

5 candidats

Thierry DUMONT

Cadre supérieur Administratif

Département : ALLIER Né le 17/05/1958

Président de l'UD DDEN 03 depuis septembre 2025

DDEN depuis 2001

Présentation et motivation : « Ayant baigné dans le milieu associatif depuis l'âge de 17 ans j'ai d'abord été actif dans le domaine de l'animation périscolaire. Animateur de centre aéré, centre de loisir, colonies de vacances...pendant mes études. Je me suis ensuite orienté sur l'organisation de stages sportifs en France et en Europe pour les écoles de foot, basket, Water-polo... Puis j'ai mis mes connaissances au service des mouvements de jeunesse (Francs et Franches camarades) ou j'ai participé à la mise en œuvre de projets sportifs (Francathlon – Francaventures – stage d'été pour les clubs sportifs...) et je me suis investi dans l'administration de ces mouvements au niveau départemental. Pendant la scolarité de mes enfants j'ai milité à la FCPE et j'ai donc appris à « fonctionner » avec l'Éducation Nationale. Très naturellement, j'ai poursuivi mon engagement en intégrant les DDEN de l'Allier et en prenant la présidence en septembre 2025 ».

Texte validation de l'Union : « Après avoir assuré la Vice-Présidence de l'Union de 2021 à 2025 sous la présidence de Michel Dupont, Thierry Dumont a été élu Président des DDEN de l'Allier et Président de l'UDDEN 03 en septembre 2025 lors de l'installation des nouvelles délégations consécutivement aux nominations des DDEN pour le mandat 25-29 ».

Carmen ESCLOPÉ

Directrice Ecole primaire retraitée

Département : PYRÉNÉES-ORIENTALES Née le 04/07/1945

DDEN depuis 2001

Présentation et motivation : « Ma première candidature était sur tout dictée pour rendre à l'école ce qu'elle m'avait apportée et permis d'être ce que je suis devenue. Le renouvellement de ma candidature est pour confirmer les premières raisons mais en plus cela m'a permis de confirmer que le travail effectué au niveau de la Fédération était nécessaire et utile pour défendre nos convictions. Le Conseiller Fédéral insuffle une dynamique importante, au niveau de son Union et stimule l'équipe à travers de nombreuses activités où les DDEN se doivent d'être présents. Enfin le Conseil Fédéral est un lieu d'échanges, d'écoute où règne une ambiance chaleureuse et constructive. Je fais donc acte de candidature pour le renouvellement ».

Texte validation de l'Union : « Madame Carmen Escopé est présidente de l'Union des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale depuis 2017. Avis favorable à la candidature de Mme Esclopé au Conseil Fédéral ».

Camille HYBOIS

Retraité Cadre de santé Pharmacie-Enseignant technique en Centre de Formation d'Apprentis (Secteur de la Pharmacie)

Département : MORBIHAN Né le 16/11/1952

DDEN depuis 1993

Présentation et motivation : « Nommé DDEN en 1993, Président de l'Union du Morbihan de 1995 à 2008, puis Trésorier-Adjoint de 2009 à 2017 et aujourd'hui Vice-Président Délégué depuis 2017, j'ai consacré plus de 33 années à un engagement qui n'a rien d'accessoire : promouvoir et défendre l'école publique laïque, partout où elle est fragilisée, contestée ou contournée. Dans un département où elle ne regroupe que 51% des élèves scolarisés, face à un enseignement privé confessionnel offensif et solidement structuré, il n'y a pas de place à l'illusion. Le statu quo n'existe pas : ne pas agir, c'est déjà reculer. Chaque fermeture de classe, chaque financement contestable, chaque renoncement local constitue un recul concret. Sur le terrain, nos délégués en mesurent quotidiennement les effets et mènent ces combats avec constance et détermination. C'est précisément pour renforcer cette action que le Conseil Fédéral doit demeurer une instance exigeante, capable d'analyse, d'impulsion et de soutien actif. Au cours de mon mandat, j'ai pris toute ma part : participation aux travaux sur les outils à destination des Unions, engagement dans les commissions statutaires, contributions aux concours comme « Les écoles fleuries » et « Samuel Paty, Se construire Citoyen » ; participation aux enquêtes fédérales. Autant d'actions qui visent un objectif clair : donner aux DDEN les moyens d'agir efficacement. Renouveler mon mandat, c'est refuser toute résignation. L'école publique laïque n'est ni un héritage intangible ni une évidence acquise : elle défend, se renforce et se conquiert chaque jour.

C'est avec cette exigence, cette constance et cette détermination intacte que je me présente à nouveau devant le Congrès, résolu à poursuivre, avec vous, ce combat essentiel ».

Texte validation de l'Union : « Après avoir assuré pendant plusieurs années la présidence de l'UD.DDEN du Morbihan, Camille Hybois en est actuellement le Vice-Président délégué et ce, depuis 2017. La candidature de Camille qui est en fait un renouvellement est justifiée et a été validée par le Conseil d'Administration de l'UD56 qui s'est réuni à Vannes le 12 mars 2026 ».

Eddy KHALDI

Professeur retraité

Département : VAL DE MARNE Né le 28/05/1950

DDEN depuis 2013

Présentation et motivation : « Mon nouveau mandat se donne pour objectif de mieux faire connaître et reconnaître institutionnellement notre action collective de médiateur auprès des pouvoirs publics pour conforter et faire évoluer notre dispositif législatif et notre fonction officielle. C'est ainsi que 107 ans après nous avons réussi à nous implanter « en terre concordataire ». Nous devons revendiquer une mission d'utilité sociale des DDEN en continuant de promouvoir les principes consubstantiels entre la République et son École laïque. Nous avons le devoir, avec nos expériences, de construire ensemble notre futur de bénévoles au service de l'École de la République pour le seul intérêt de l'enfant. Nous devons développer et actualiser les outils fédéraux de formation, d'information et de communication que nous avons mis en place et développés. Nous devons revitaliser et dynamiser nos concours nationaux afin qu'ils deviennent auprès des écoles et dans chaque département des outils de diffusion de nos valeurs pour « se construire Citoyen » dans un projet collectif de développement durable.

Je m'engage à continuer à animer nos instances statutaires qui se réunissent au moins trois à quatre fois plus qu'il y a 10 ans. Chaque Union est totalement autonome dans le respect de nos règles communes de nos décisions collectives confortées après chaque Congrès. Ainsi nous pouvons nous développer pour agir et agir pour se développer et accompagner et aider les Unions et leurs actions. Nous serons plus forts collectivement que seuls et nous irons plus loin pour pérenniser notre Fédération au-delà de nos 120 ans ».

Texte validation de l'Union : « Eddy Khaldi DDEN à l'Haÿ-les-Roses, sa commune de résidence, administrateur de l'Union du Val-de-Marne. Présent dans les assemblées générales de l'Union la majorité du temps car parfaitement soucieux des autres Unions, il ne privilégie pas toujours notre Assemblée. Nous apprécions ses compétences, ses propos, sa réflexion qui lui permet d'avoir toujours un temps d'avance pour nous éclairer. Nous souhaitons qu'il continue à faire profiter l'ensemble des Unions, les DDEN, la Fédération de sa force de caractère, de sa vigilance concernant la laïcité et de continuer à nous éveiller et nous réveiller sans se décourager ».

Pierre PALENCIANO

Inspecteur de l'Éducation Nationale retraité

Département : PARIS Né le 31/12/1958

Élu au Conseil d'Administration de l'Union de Paris en juin 2025

DDEN depuis 2024

Présentation et motivation : « Président de la Délégation départementale des DDEN à Paris, je souhaiterais faire mieux connaître les actions et les nombreuses ressources de la Fédération nationale qui contribuent à former, informer les DDEN, à harmoniser les pratiques sur le terrain, à soutenir, à faire du lien entre les DDEN dont certains peuvent se sentir esseulés dans leurs missions. Et de défendre les valeurs de notre Ecole publique. A ce jour, l'Union départementale de Paris traverse une crise. Il est nécessaire de reconstruire un climat de travail d'équipe et de confiance. C'est une condition pour recruter, élargir, rajeunir, diversifier nos rangs. Si je suis élu, je m'appuierai sur l'expérience de mes pair.es au Conseil Fédéral pour redonner à notre Fédération le place qui lui revient dans l'académie de Paris ».

Texte validation de l'Union : « Pierre Palenciano est membre du Conseil d'Administration de l'Union de Paris et Président de la Délégation départementale, qu'il a reconstituée et animée depuis deux ans avec sa grande connaissance du monde de l'éducation. Il est à jour de cotisations ».



PRÉSENTATION DES CANDIDATS À LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES

3 candidats

Alexandre BARTEGI

Chef d'établissement second degré

Département : YVELINES Né le 10/03/1949

DDEN depuis 2019

Présentation et motivation : « Président de la Délégation Rambouillet/Chevreuse depuis cinq ans, Vice-Président de l'Union Départementale des Yvelines 78 ainsi que vérificateur aux comptes depuis trois ans, je me suis impliqué pour accomplir mes missions avec application et rigueur qui s'imposent. Cet engagement et ces missions ont été facilités par la logique comptable acquise dans ma formation d'économiste et par le bénéfice escompté du Diplôme du DECS préalable à l'expertise comptable dont je suis également titulaire. Par ailleurs, la gestion et le contrôle budgétaire assumés pendant 24 ans comme Chef d'Etablissements de Collèges et lycées Ordonnateur, a rendu la tâche particulièrement fluide. Compte tenu de tous ces éléments, j'ai le plaisir de renouveler ma candidature pour un quatrième mandat de vérificateur aux compte ».

Texte validation de l'Union : « M. Bartegi Alexandre est notre Vice-Président de l'Union des Yvelines. De grande qualité humaine et d'un professionnalisme à toute épreuve, je considère que compte tenu de son passé professionnel et de ses diplômes universitaires, que Alexandre remplira comme par le passé ses fonctions de vérificateur aux comptes de la Fédération ».

Bernard NICOLAS

Retraité du secteur bancaire

Département : ALLIER Né le 06 06 1947

DDEN depuis 1983

Présentation et motivation : « Actuellement je suis membre de la commission de vérification des comptes de la Fédération des DDEN depuis 2014 et je souhaite poursuivre cette mission au sein de la fédération nationale ».

Texte validation de l'Union : « Monsieur Bernard Nicolas est membre du Conseil d'Administration, membre du bureau départemental et Trésorier Général de l'Union des DDEN 03. L'Union des DDEN de l'Allier valide la candidature de Monsieur Bernard Nicolas ».

Christian TANGUY

Professeur des Ecoles retraité / Directeur d'école

Département : MORBIHAN Né le 03 08 1950

DDEN depuis 2006

Présentation et motivation : « Elu à la commission Vérificateur aux comptes lors du congrès d'Obernai en novembre 2021, j'ai participé à toutes les réunions « commission vérificateur des comptes ». Celles-ci se sont toujours déroulées de manière très professionnelle et dans une ambiance très conviviale. Être membre de cette commission est pour moi une suite logique à mes fonctions de trésorier au sein de mon Union depuis 2018. Je renouvelle ma candidature pour le prochain mandat. Depuis mon entrée à l'école normale en 1965, je me suis investi dans diverses associations (USEP, Ufolep, FOL, offices municipaux de sports) en exerçant des postes de responsabilités et plus particulièrement de trésorier ou vérificateur aux comptes. J'ai exercé mon métier d'instituteur au service de l'école publique puis directeur (1985/2005) jusqu'à mon départ en retraite en 2005 tout en encadrant école de sport, centre de loisirs, centres de vacances. Depuis 2005, je suis DDEN sur le département du Morbihan, président de délégation depuis 2006, exercé la fonction de président de l'Union de 2009 à 2018 et de trésorier depuis 2018. Ma candidature n'est qu'une suite logique à mes diverses fonctions ».

Texte validation de l'Union : « Après avoir assuré pendant plusieurs années la Présidence de l'UD. DDEN 56, Christian en est actuellement le Trésorier, et ce depuis 2018. Il représente également en tant que suppléant, notre Union au CDEN du Morbihan. La candidature de Christian qui est en fait un renouvellement, est tout à fait justifiée ».